

MAIRIE DE LA SELVE

----- Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 26 novembre 2018 -----

Présents : Alain LORAIN, Isabelle QUENNESSON, Brigitte JUPIN, Julien CRIJNS, Antoine DURAND, Alice LARCHER, Laurent BRIOIS, Annie DESIMEUR, Laurence FOISSY, Bernadette ORFANI

A été nommé secrétaire : Brigitte JUPIN

Victime civile

- Le Conseil Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, reconnaît Mme Marthe Eugénie MANCEAUX née DONNET comme victime civile.

Taxe aménagement

- Le conseil municipal décide avec 9 voix pour et 1 abstention de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 1,5% et de n'appliquer aucune exonération.

Logement communal 1 rue de montigny

- Monsieur Le Maire informe le conseil du préavis de départ de M. CARRE et Mme LIBERT. Le Logement sera disponible à compter du 15 février 2019.

Vœux

- Monsieur Le Maire informe le conseil que la cérémonie des vœux aura lieu le 05 janvier 2019 à 18h30.

Blason

- Le conseil municipal adopte à l'unanimité le blason proposé.

Questions diverses :

- Le repas des aînés aura lieu le 17 février 2019.
- Monsieur le maire informe le conseil sur les impayés des factures d'eau.
- Monsieur le maire informe le conseil de la création d'un espace de coworking à la communauté de communes de la Champagne Picarde offrant la possibilité de télétravailler.

Séance levée à 22H10.